

Thouaré-sur-Loire le 26/03/2019

## Conseil Municipal du 25 mars 2019

Le Conseil Municipal de la Ville s'est tenu le lundi 25 mars, salle du conseil en mairie.

### Vote du Budget 2019

Le budget 2019 présenté et approuvé au Conseil Municipal du 25 mars dernier s'élève à 12,79 millions d'euros. La gestion rigoureuse mise en place ces dernières années par la majorité permet un endettement faible et une bonne capacité d'investissement. « Nous poursuivons nos projets d'investissement sans alourdir la part communale des impôts locaux, et ce depuis le début du mandat en 2014 » précise Monsieur le Maire Serge Mounier.

L'assainissement des finances publiques opéré depuis le début du mandat avec notamment la sortie du Partenariat Public Privé (financement du nouvel Hôtel de Ville sous l'ancien mandat) et la fin du contentieux avec Dexia, autorise les élus à envisager le futur sereinement et à travailler sur des projets essentiels au bon développement des services municipaux. Le budget 2019 prend également en compte l'augmentation importante de la population, conséquence d'une urbanisation non maîtrisée lors du précédent mandat. « Le budget 2019 nous permet de mettre en place des projets qui impactent directement le quotidien des Thouaréens. Nous répondons à leurs besoins, en accord avec la réalité du contexte actuel, avec pour seul objectif : rendre aux habitants un service public de qualité dans l'ensemble des champs d'action de la ville (petite enfance, scolaire, solidarité, culture, sport, prévention, animation...) » conclut Madame Cécile Heurtin, adjointe aux Finances et aux Services généraux.

Les investissements principaux en 2019 :

- Construction du Multi-Accueil : 2,1 millions d'euros
- Extension de l'école Joachim du Bellay : 6,9 millions d'euros
- Investissements courants pour les équipements municipaux : 500 000 euros
- Travaux de rénovation de l'église : 200 000 euros

### Subventions aux associations

L'enveloppe dédiée aux associations conventionnées, conformément à nos engagements est maintenue et constante pour l'année 2019. Le montant s'élève à 85 987 €. Cette participation financière est essentielle au déroulement des activités associatives et permet de contribuer au dynamisme local à travers les nombreuses activités proposées. Au delà des subventions, l'équipe municipale met tout en œuvre pour offrir aux associations les meilleures conditions d'accueil à travers des moyens matériels et humains. La ville réalise régulièrement des travaux sur les équipements sportifs du Parc des Sports, notamment en 2017 avec un investissement de 225 000 €. A cela s'ajoute le site de l'espace la Morvandièrre, récemment rénové offrant salles de réunions, de spectacle et d'entraînements aux associations locales. Les élus restent à l'écoute des besoins des usagers avec les Conseils du sport, de la culture, des loisirs et solidaires composés de bénévoles. Des instances qui permettent à l'équipe municipale de rester connectée avec les bénévoles et de discuter de leurs préoccupations.